

Chers présidents, chers amis,

Je vous demande de bien vouloir relayer cet "appel à témoignages" à vos adhérents.

« L'Union nationale des combattants sollicite une inscription de l'Algérie pour la période de juillet 62 à juillet 64 dans l'arrêté définissant les OPEX pour mettre fin à toute discrimination et rendre justice et dignité à ces combattants oubliés.

Cette décision leur permettrait d'obtenir la carte du combattant au titre des OPEX puisque ce n'était plus la guerre d'Algérie (départements français) mais un pays indépendant comme dans toutes les OPEX.

En mars 2016, l'Union Nationale des Combattants va consacrer son journal « La Voix du Combattant » à nos amis AFN, présents en Algérie après le 2 juillet 1962.

A cet effet, je vous demande de bien vouloir adresser vos photos, documents et témoignages écrits afin de mieux connaître cette période trouble, dite période d'apaisement ou au moins 535 militaires ont été tués ou ont disparus.

Si certains de nos camarades ne se sentent pas une âme d'écrivain, qu'ils se rassurent, leur témoignage sera repris dans la forme sans altérer le fond et dans le respect de l'histoire exposée.

Je compte sur vous pour nous aider à raconter votre vécu, partager votre histoire et garder en mémoire vos témoignages pour les générations futures.

ATTENTION :

- *Merci de transmettre vos documents de préférence par courriel : uncredchef@unc.fr ou par courrier postal : Voix du Combattant - 18, Vezelay - 75018 Paris.*
- *Ne pas oublier de mettre vos coordonnées avec les documents transmis.*
- *Les courriers et témoignages anonymes ne seront pas traités.*
- *Date limite de réception à la Voix du Combattant : 31 janvier 2016.*
- *Contact : 01 53 89 04 26 ou 01 53 89 04 28*

Très amicalement.

Henri CHEMIN

*Secrétaire général
Union Nationale des Combattants*